



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération de Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 04 septembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 14
Nombre de procuration : 03

Extrait n°BC-09-2023-195

Objet : Approbation de la modification de l'intitulé et du plan de financement de l'opération « Film documentaire Césaire contre Aragon » de l'association GRAND BALAN.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PÉRASTE.

Arrivé en cours de séance : Germain DUTON

AVAIENT DONNÉ PROCURATION :

En cours de séance : Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR à Joseph PERASTE, Jean-Louis MARIE-LOUISE à Germain DUTON.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN.

Le Bureau Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'extrait de délibération du Bureau Communautaire du 17 mars 2022 n° BC-03-2022-041 portant attribution d'une subvention de **15 000 €** sur un coût total de 222 253 €, à l'association GRAND BALAN pour l'opération intitulée : « **Réalisation d'un Film documentaire sur Aimé CESAIRE - Césaire VS ARAGON** » ;

Considérant que par courriel, le 29 mars 2023, le porteur a transmis un plan de financement modifié et actualisé en précisant que l'opération ne porte que sur la réalisation des DVD de l'œuvre existant, sur la réalisation des masters ainsi que sur la réalisation de la version anglaise sous-titrée. Une partie du coût total, à savoir, « la réalisation du film documentaire », ayant déjà été réalisée et prise en charge par les autres co-financeurs, il conviendrait de prendre en compte uniquement les actions de diffusion ;

Considérant qu'il convient tout d'abord, de modifier l'intitulé de l'opération puis de modifier le plan de financement initial afin de prendre en compte uniquement les dépenses de réalisation de Masters et de diffusion de DVD qui s'élèvent à 25 000 € ;

Considérant que l'ancien intitulé est le suivant :

« Réalisation d'un film documentaire sur Aimé CESAIRE - Césaire VS ARAGON » ;

Considérant le plan de financement initial :

V/ Budget prévisionnel de l'action

CHARGES	Montant (1) en euros	PRODUITS	Montant (1) en euros
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	7550,00	KREYOLIMAGES	51 253,00
Prestations de services	11875,00	Subventions demandées :	
Matériel et fournitures	27535,00	État (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
		OUTRE-MER	17000,00
Services extérieurs		DAC MARTINIQUE	15000,00
Locations	13850,00	Région(s) :	
Assurances	2340,00	Collectivité de Martinique	20000,00
		Collectivité de Guyane	15000,00
Transport	8400,00	Département(s) :	
Repas	4920,00	Commune(s) :	
Frais de communication			
Autres	31825,00	CAP NORD :	25000,00
		Autres intercommunalités :	
Charges de personnel			
Salaires et charges	93295,00	Organisation de la Francophonie	10000,00
		Autres recettes attendues :	
		(précisez)	
Imprévus et Frais Généraux	20663,00	FRANCE TELEVISIONS	35000,00
		A FINANCER	27000,00
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
Valorisation du bénévolat		Bénévolet	
		Dons en nature	7000,00
TOTAL	222 253,00	TOTAL	222 253,00

Au regard du coût total du projet de : Deux cent vingt-deux mille et deux cent cinquante-trois Euros, sollicite une subvention de : Vingt-cinq mille Euros.

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

Considérant que le nouvel intitulé est le suivant :

« Diffusion du film documentaire sur Aimé Césaire (Réalisation de Masters, DVD et Version sous-titrées en Anglais) » ;

Considérant le nouveau plan de financement :

Dépenses	Montants (HT) (€)	
Masters et travaux post production	8 000.00	
Travaux de traduction	4 000.00	
DVD (Fabrication)	6 000.00	
Matériel de montage, mixage et de diffusion	7 000.00	
Coût total	25 000.00	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
Grand Balan (ressources propres)	10 000.00	40%
		%
CAP Nord Martinique	15 000.00	60%
Total Ressources	25 000.00	100 %

Considérant l'avis favorable des membres de la Commission mixte Subvention-Finances réunis le 28 juin 2023 sur le nouvel intitulé « Diffusion du film documentaire sur Aimé Césaire (Réalisation de Masters, DVD et Version sous-titrées en Anglais) » et sur le nouveau plan de financement ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE**Article 1 :**

D'approuver le nouvel intitulé de l'opération présentée par l'Association GRAND BALAN «Diffusion du film documentaire sur Aimé Césaire (Réalisation de Masters, DVD et Version sous-titrées en Anglais) ».

Article 2 :

D'approuver le nouveau plan de financement arrêté à un coût total de 25 000 euros.

Dépenses	Montants (HT) (€)	
Masters et travaux post production	8 000.00	
Travaux de traduction	4 000.00	
DVD (Fabrication)	6 000.00	
Matériel de montage, mixage et de diffusion	7 000.00	
Coût total	25 000.00	
Ressources	Montants (HT) (€)	Taux
Grand Balan (ressources propres)	10 000.00	40%
		%
CAP Nord Martinique	15 000.00	60%
Total Ressources	25 000.00	100 %

Article 3 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 :

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 17

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 16 octobre 2023

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT